

PRÉFET DE LA RÉGION HAUTE-NORMANDIE

Direction régionale  
de la jeunesse, des sports  
et de la cohésion sociale  
de Haute-Normandie

Pôle sport

Affaire suivie par : Vincent DE PETRA  
Tél. : 02 32 18 15 31  
Mél. : [vincent.depetra@drjscs.gouv.fr](mailto:vincent.depetra@drjscs.gouv.fr)

Secrétariat : Angélique DANIELLOU  
Tél. : 02 32 18 15 67  
Mél. : [angelique.daniellou@drjscs.gouv.fr](mailto:angelique.daniellou@drjscs.gouv.fr)

Objet : Service civique  
PJ : 1 fiche

Rouen, le 13 MAI 2015

La directrice régionale,

à

Mesdames et messieurs les  
présidents(es) de ligues

Madame la présidente, Monsieur le président,

Le comité interministériel de l'égalité et de la citoyenneté du 6 mars 2015, a décidé la mise en place d'un plan « citoyens du sport » dont les fédérations sportives devront d'ici 2016 se doter. Ce plan traitera notamment de l'accès à la pratique sportive encadrée en club des publics résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), du soutien à l'éducation à la citoyenneté par le sport et, enfin, de la place du sport dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle. **Le service civique est un des outils à mobiliser en premier lieu.**

Le Président de la République a récemment conforté le service civique. Les objectifs assignés sont ambitieux.

Le service civique est très souvent vécu par les jeunes volontaires comme une première expérience professionnelle. Pour les structures, il s'agit de mettre un jeune volontaire en situation d'activité au service de tous les pratiquants, avec l'appui d'un tuteur. L'objectif est de proposer aux jeunes de 16 à 25 ans un cadre d'engagement, dans lequel ils pourront gagner en confiance, en compétences, et prendre le temps de réfléchir à leur propre avenir, tant citoyen que professionnel.

Je sais que je peux compter sur votre implication afin de proposer des missions aux jeunes.

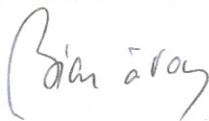
Des offres de mission de service civique sont déjà proposées dans les associations sportives intervenant dans les QPV, prioritairement auprès de celles disposant d'un permanent. Les jeunes accueillis pourront ainsi être encadrés par ces éducateurs sportifs professionnels ou directeurs administratifs.

Au regard des expériences déjà menées par certaines ligues, du nombre important de clubs, je ne verrai que des avantages à mobiliser avec vous les acteurs locaux pour contribuer à la réussite de ce chantier prioritaire en matière de politique de jeunesse.

Vous trouverez en annexe, un exemple de mission confiée à un jeune volontaire dans le domaine du sport. A cet égard, l'accompagnement et l'accueil des familles des usagers et les usagers eux-mêmes constitue un domaine où l'appui de jeunes en service civique pourrait être tout à fait constructif.

La Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, en lien avec les Directions Départementales de la Cohésion Sociale de l'Eure et de la Seine-Maritime, sont à votre écoute afin de vous aider à la formulation des missions et à l'accompagnement des organismes dans la constitution de leurs demandes d'agrément.

Je vous prie de croire, Madame la présidente, Monsieur le président, en l'assurance de ma considération distinguée.



Sylvie MOUYON-PORTE